

# CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération - Été 2026 - N°42



**Beaune Côte et Sud :  
Un territoire en mouvement  
engagé à vos côtés**



RENDEZ-VOUS SUR  
NOTRE SITE INTERNET :  
[BEAUNECOTEETSUD.COM](http://BEAUNECOTEETSUD.COM)

*Beaune Côte & Sud*

communauté d'agglomération  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)





### Chères habitantes, chers habitants de Beaune Côte & Sud,

Ce premier numéro du mandat est pour moi l'occasion de vous dire simplement comment nous voulons travailler dans les années qui viennent.

Notre Agglomération réunit 53 communes, avec leurs identités, leurs projets, leurs réalités. De Beaune aux Hautes-Côtes, de la plaine à la côte viticole et au plateau, cette diversité est une richesse. Et notre responsabilité est de nous appuyer sur elle pour avancer ensemble.

Depuis notre installation, nous avons beaucoup échangé avec les élus, les acteurs du territoire et les habitants. Ces rencontres confortent une conviction : **l'Agglomération doit être utile.**

Utile, d'abord, **aux habitants.** Beaucoup de nos compétences touchent directement à votre quotidien : petite enfance, transports, déchets, équipements sportifs, enseignements artistiques, gestion de l'eau... Derrière ces politiques publiques, il y a des services très concrets. Notre première responsabilité est de les rendre aussi simples, efficaces et proches que possible avec un objectif : faciliter la vie des habitants.

Utile, ensuite, **aux communes.** L'Agglomération doit être à leurs côtés, mettre en commun des compétences, apporter de l'ingénierie et faciliter la réalisation des projets lorsqu'elle peut leur permettre d'aller plus loin. **Une Agglomération forte est d'abord une Agglomération qui renforce la capacité d'agir de chacune de ses communes.**

C'est autour de ces deux priorités que nous voulons construire notre action : **le service aux habitants et l'accompagnement des communes.**

Nous le ferons avec toujours la même méthode : écouter, être présents sur le terrain et partir des réalités plutôt que des dispositifs. Notre feuille de route ne se construira pas uniquement à Beaune ou dans les bureaux de l'Agglomération. Elle se construira dans nos 53 communes, avec leurs élus et avec celles et ceux qui y vivent, y travaillent et les font vivre.

Les défis sont nombreux : transition écologique et énergétique, adaptation au changement climatique, préservation de l'eau, développement économique, attractivité et qualité de vie... Nous devons aussi les relever dans un contexte financier plus contraint. Cela nous oblige à être exigeants : faire des choix, fixer des priorités et veiller à l'efficacité de chaque euro engagé.

Je souhaite que nous construisions ainsi, au fil de ce mandat, **une Agglomération proche, concrète et utile.**

C'est dans cet esprit que nous nous mettons au travail.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une très bonne lecture.

**Pierre BOLZE**

Président de l'Agglomération Beaune Côte & Sud  
Maire de Beaune

Côté Comm Magazine D'INFORMATION  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
BEAUNE CÔTE ET SUD  
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX  
Tél. 03 80 24 56 80  
**www.beaunecoteetsud.com**

Directeur de la Publication : Denis THOMAS  
Directrices de la Rédaction : Chloé HABALINE  
et Estelle COGNARD-CONDETTE

Photos : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,  
Adobe Stock.  
Dessins : Freepik  
Page de couverture : Périscolaire de Demigny

Impression :  
Imprimerie Estimprim  
Impression à 27 000 exemplaires



## ON VOUS EXPLIQUE

### L'AGGLO ET SES COMPÉTENCES

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud permet d'avancer ensemble en créant un espace de vie cohérent tourné vers l'avenir. Se regrouper, c'est mettre en commun des ressources, afin de créer les conditions favorables d'un développement économique, social et environnemental. Ce sont près de 500 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques de la Communauté de l'Agglomération Beaune Côte et Sud sur ce territoire de 53 communes.

- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'organisation de la mobilité (transports collectifs, transports scolaires)
- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des activités, formations emploi...
- **L'équilibre social de l'habitat** : Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **L'environnement** : eau potable, eaux pluviales, assainissement, valorisation des déchets, gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **Les milieux naturels** : zones Natura 2000, les Étangs d'Or, Beaune Côte et Plage



- **Les équipements sportifs** : stades et complexes sportifs d'intérêt communautaire
- **La voirie** : création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parking de covoiturage)
- **L'action famille** : la petite enfance (crèches, REPAM), et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- **Les formations artistiques** : école des beaux-arts, conservatoire, soutien aux écoles de musique de Meursault et Chagny

Et aussi, la fourrière animale, les modes circulation douce, les aires d'accueil des gens du voyage, et l'aménagement des berges et entretien des rivières.

## L'AGGLO EN IMAGES



Animation de sensibilisation par le service Gestion et Prévention des déchets



Temps festifs des REPAMS



Concert des élèves du Conservatoire



Atelier peinture à l'école des Beaux-Arts



Travaux sur le réseau d'eau potable à Aloxe-Corton



Animation enfance à Beaune Côte Plage



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



### Le conseil communautaire c'est quoi ?

- 89 délégués communautaires issus des 53 communes membres
- Une durée de mandat identique à celui des communes
- 5 réunions par an

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de l'Agglomération. Il élit en son sein un Président Délégué, des Vice-Présidents et des membres du Bureau.



### Le saviez-vous ?

Les réunions du conseil communautaire sont ouvertes au public à la Maison de l'Intercommunalité. Vous pouvez retrouver le calendrier sur notre site internet. <https://www.beaunecoteetsud.com/>



## DÉCOUVREZ LES 13 VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS DÉLÉGATIONS



**Pierre BOLZE**  
Président  
de l'Agglomération  
Maire de Beaune



**Denis THOMAS**  
Président Délégué en charge  
de l'Administration générale,  
de l'Attractivité et du Tourisme  
Maire de Meursault



**Michel QUINET**  
1<sup>er</sup> Vice-Président en charge  
du Développement économique,  
de l'Aménagement et des Mobilités  
Maire de Sainte-Marie-la-Blanche



**Sébastien LAURENT**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge  
de la Transition énergétique  
et de la Gestion des déchets  
Maire de Chagny



**Jean-Paul ROY**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des  
Équipements et infrastructures sportifs  
Maire de Meursanges



**Sophie LEFAIX**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge  
des Ressources humaines,  
de l'Emploi et de la Formation  
Adjointe au Maire de Beaune



**Gérard ROY**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de la Ruralité, de l'Agriculture  
et de l'Alimentation durable  
Maire d'Aubigny-la-Ronce



**Sylvain JACOB**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de l'Enfance  
et des Politiques éducatives  
Maire de Savigny-lès-Beaune



**Jean-François CHAMPION**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge des Finances  
et de la Commande publique  
Adjoint au Maire de Beaune



**Jean-Louis BAUDOIN**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de la Transition numérique  
et de l'e-administration  
Maire de Levernois



**Virginie LONGIN**  
9<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
en charge de la Plateforme  
Autorisation Droits des Sols (ADS),  
de l'Habitat et du Logement  
Adjointe au Maire de Beaune



**Pascal HUGUENIN**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de la Plateforme ressource  
et de l'Accessibilité  
Maire de Bouze-lès-Beaune



**Thibaut GLOAGUEN**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de la Préservation  
des milieux naturels  
et du Sport de pleine nature  
Conseiller municipal de Beaune



**Jean-Christophe VALLET**  
12<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge des Formations artistiques  
et du Rayonnement culturel  
Maire de Corberon



**Rémi CHAMPAUD**  
13<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Eau,  
de l'Assainissement  
et de la Gestion durable de la ressource  
Maire de Nantoux





### Le Bureau c'est quoi ?

Le Bureau Communautaire se compose du Président, du Président délégué, de 13 Vice-Présidents et de 12 membres.

Le Bureau est un organe stratégique de réflexion et d'impulsion de projet. Il est également amené à prendre des décisions dans le champ des attributions que le Conseil communautaire lui a délégué.

### PRÉSENTATION DES 12 MEMBRES DU BUREAU



**Jean-Noël MORY**  
1<sup>er</sup> membre du Bureau  
Maire de Bouilland



**Véronique RICHER**  
2<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de La Rochepot



**Vincent GRENET**  
3<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Saint-Romain



**Evelyne PEREIRA-CHAMBREY**  
4<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Merceuil



**Marion VALLADE**  
5<sup>ème</sup> membre du Bureau  
en charge de la Petite Enfance,  
de la Prévention et de la Santé  
Conseillère municipale de Beaune



**Jacques SERRÉ**  
6<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Ladoix-Serrigny



**Lou LABRY**  
7<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Adjoint au Maire de Chagny



**Cyril VACHON**  
8<sup>ème</sup> membre du Bureau en charge de la  
Prévention des risques et des inondations  
Maire de Ruffey-lès-Beaune



**Guy VADROT**  
9<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Santenay



**Pierre BROUANT**  
10<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Corgengoux



**Thierry DUBUISSON**  
11<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Corcelles-les-Arts



**Didier SAINT EVE**  
12<sup>ème</sup> membre du Bureau  
Maire de Combertault



### LES COMMISSIONS D'INSTRUCTIONS

Les Commissions, composées des élus communautaires, se réunissent avant chaque réunion du Conseil communautaire pour donner un avis sur les rapports inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Au sein de l'Agglomération, il existe 5 commissions :

- Services aux habitants et Habitat,
- Développement et Attractivité du territoire
- Transition écologique et Mobilités
- Environnement, Préservation des ressources et Cadre de vie
- Ressources Humaines et Finances



## RÉNOVATION DES TERRAINS DE TENNIS À MEURSAULT

### DE NOUVEAUX TERRAINS DE TENNIS POUR MEURSAULT

**A**u mois de juin, la Communauté d'Agglomération Beauce Côte et Sud a inauguré les deux terrains de tennis rénovés situés derrière le centre sportif Saint-Nicolas Hubert Rougeot à Meursault.

Après plusieurs mois de travaux, les pratiquants disposent désormais d'équipements plus modernes et adaptés aussi bien à la pratique de loisir qu'à la compétition. La rénovation a porté sur les deux courts, mais également sur leurs abords et leurs équipements.

Ces nouveaux terrains bénéficient en premier lieu aux licenciés du Tennis Club de Meursault, mais aussi aux scolaires et à l'ensemble des pratiquants du territoire.

Ils viennent ainsi renforcer l'offre d'équipements sportifs de proximité proposée par l'Agglomération.



Cette opération a été réalisée avec le soutien du Tennis Club de Meursault, de la Fédération Française de Tennis, du Département de la Côte-d'Or et de l'État.





## ÇA AVANCE À NOLAY

### AVANCÉE DU COMPLEXE SPORTIF À NOLAY

Le chantier du futur complexe sportif de Nolay se poursuit et le bâtiment prend progressivement forme. Avec environ 60 % des travaux réalisés, le projet entre dans une nouvelle phase.

À l'extérieur, les bardages, les parements en pierre et l'étanchéité sont terminés.

À l'intérieur, les travaux se poursuivent avec la menuiserie, l'électricité ainsi que les installations de chauffage, ventilation et climatisation.

Les finitions intérieures et les aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite avancent également.

Les prochaines semaines seront consacrées aux dernières étapes d'aménagement du bâtiment et de ses abords. Les sols et équipements sportifs seront installés à l'automne.

Encore quelques mois de travaux avant de pouvoir profiter de ce nouvel espace dédié au sport et aux loisirs à Nolay.

#### Les étapes à suivre :

- Pose du garde-corps des tribunes
- Arrivée de l'ascenseur
- Intégration du mur d'escalade en fin d'année





## CÔTÉ EAU

### Des travaux à la station d'épuration de Chagny

Depuis le mois d'août 2026, des travaux sont en cours à la station d'épuration de Chagny. Ils permettront d'améliorer le traitement du phosphore dans les eaux usées et de moderniser le traitement des boues, pour de meilleures performances en terme de boue produite et de temps de travail passé sur l'atelier de déshydratation.

La mise en service est prévue avant la fin de l'année 2026.



### Le Schéma Directeur d'Assainissement

La Communauté d'Agglomération réalise actuellement un Schéma Directeur d'Assainissement à l'échelle de ses 53 communes. Cette étude permet d'établir un état des lieux des réseaux et stations d'épuration, d'identifier les éventuels dysfonctionnements et de définir les travaux à prévoir dans les prochaines années.

Après une première campagne réalisée au printemps, une deuxième a débuté fin août. À terme, ce schéma permettra à l'Agglomération de prioriser et planifier ses investissements pour améliorer les réseaux, protéger les milieux aquatiques et garantir la qualité du service.



### Un nouveau bâtiment pour mieux valoriser les matières à la station Monge

Un nouveau bâtiment de prétraitement des apports extérieurs est en cours de construction sur la station d'épuration Monge à Combertault. Cet équipement permettra de mieux trier et préparer les matières extérieures avant leur transfert vers la station d'épuration.

Le bâtiment regroupera trois activités. Les matières de vidange seront contrôlées et prétraitées afin de limiter leur impact sur le fonctionnement de la station. Les sables issus des opérations de curage seront séparés, lavés puis préparés pour pouvoir être réutilisés pour des travaux publics, réduisant les volumes de déchets envoyés en centre d'enfouissement.

Enfin, les graisses seront réceptionnées, préparées et stockées avant d'être valorisées en méthanisation. Cette nouvelle organisation permettra notamment d'améliorer le traitement à la station et de valoriser le potentiel énergétique de ces matières.



En raison des fortes chaleurs connues ces derniers mois, de nombreuses communes du territoire ont été placées en alerte ou vigilance sécheresse.

Pour continuer à suivre l'actualité, consulter les recommandations et bons gestes et connaître les mesures applicables dans votre commune, nous vous invitons à vous rendre sur le site du gouvernement VigiEau.



## SENSIBILISER LES ENFANTS AUX ENJEUX AUTOUR DE L'EAU

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la préservation et à l'importance de l'eau, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Veolia ont proposé plusieurs animations dans les écoles du territoire.

Au programme :

- Découverte de la différence entre eau douce et eau salée,
- Sensibilisation aux inégalités d'accès à l'eau dans le monde,
- Découverte du grand et du petit cycle de l'eau,
- Test de connaissances et jeux autour de l'eau.

Chaque enfant est reparti avec un kit d'économie d'eau et des supports présentant des écogestes.



## ZOOM SUR LES CHANTIERS



### CHANTIER TERMINÉ

#### Corcelles-Ebaty : un nouveau réseau d'assainissement

Le chantier de création des réseaux d'assainissement collectif à Corcelles-les-Arts, Ébaty et au hameau de Mimande à Chaudenay a été réceptionné en juillet dernier et le service est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

L'opération, débutée en 2023, a représenté un investissement de 4,5 millions d'euros HT pour l'assainissement, complété par 1,5 million d'euros HT dédié au renouvellement du réseau d'eau potable.

**Prochaine étape :** le secteur d'Auxey-Duresses Bourg, où un réseau collectif devrait voir le jour à partir de 2027.



### CHANTIERS EN COURS

#### Les réseaux d'eau potable continuent d'être renouvelés

La Communauté d'Agglomération poursuit la mise en œuvre du Schéma Directeur Eau Potable adopté en 2022 avec le renouvellement des réseaux d'eau potable qui permet d'améliorer encore leur rendement.

En 2025, pratiquement 8 km de réseau ont été renouvelés, en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur d'Assainissement et d'Eau Potable. Cette année, l'objectif est déjà atteint grâce à une activité soutenue au premier semestre.



## PARTENARIAT BLABLACAR DAILY : UN AN DE TRAJETS PARTAGÉS

Depuis le 15 septembre 2025, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud soutient et finance le covoiturage domicile-travail, en partenariat avec BlaBlaCar Daily.

L'objectif étant d'encourager les mobilités partagées, de réduire l'utilisation individuelle de la voiture et de contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

### UN BILAN POSITIF

Un an après, le dispositif a permis de financer  
**4 102 trajets**, représentant **107 907 km** parcourus  
et **27 536 kg** de CO2 évités.

**495** nouveaux inscrits sur l'application BlaBlaCar  
Daily depuis le lancement du dispositif.

Avec ce partenariat, l'Agglomération a accompagné concrètement les habitants dans leurs déplacements quotidiens tout en favorisant une mobilité plus durable sur le territoire.



### RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF

Le bilan de cette première année étant très positif, le partenariat est renouvelé pour une année supplémentaire, avec pour objectif de poursuivre le développement du covoiturage domicile-travail sur le territoire.





# DES ANIMATIONS SCOLAIRES SUR LE RÉSEAU NATURA 2000



Les 2 et 4 juin dernier, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 du RPI de Pommard ont participé à une après-midi « Découverte des pelouses calcaires » sur le site de la chaume de Pommard.

Les plus petits ont participé à une animation autour des insectes :

- Qu'est-ce qu'un insecte ?
- Comment les reconnaître ?
- Où vivent-ils ?

Les enfants sont ensuite partis à la chasse aux insectes, munis de leur filet et de leur boîte-loupe, afin de les observer plus en détail.

Les plus grands sont partis en randonnée-découverte avec l'animatrice Natura 2000.

L'objectif de cette balade était de découvrir les adaptations des plantes à ces milieux très particuliers, semblables à des milieux méditerranéens.

Malgré la pluie, les enfants ont pu observer plusieurs espèces de plantes faisant parties des pelouses et observer comment elles se sont adaptées à ce milieu très sec (feuilles épaisses retenant l'eau pour les unes, poils sur la tige pour capter la rosée pour les autres, ou encore petite taille pour limiter la transpiration ).

L'anémone pulsatile, fleur typique des pelouses calcaires, et ses nombreux poils destinés à capter l'humidité de l'air.

Enfin, les enfants ont été sensibilisés aux enjeux qu'imposent un tel site, à la sensibilité de la faune et de la flore qui s'y trouve et à l'importance de leur préservation.



## LE SUIVI DES CHAUVES-SOURIS

Pour mieux connaître et protéger les chauves-souris présentes sur le territoire, des inventaires réguliers sont réalisés dans les différents gîtes. Ils permettent de suivre les espèces présentes et l'évolution du nombre d'individus au fil des années.

La fréquence des comptages est adaptée aux enjeux de chaque site. Le gîte accueillant des Minioptères de Schreibers, une espèce rare et menacée en Bourgogne, fait l'objet de quatre suivis par an. Lors des comptages réalisés cette année, en mai et juillet, aucun Minioptère n'a été observé, même si d'autres espèces étaient présentes au printemps.

À Savigny-lès-Beaune, un nouveau comptage a été réalisé en août 2026, après trois années sans suivi. Cette colonie, qui comptait autrefois jusqu'à 220 individus, connaît une forte baisse de ses effectifs depuis plusieurs années. Le suivi de cette année confirme cette tendance et permet de constater une mortalité au sein du gîte.

Un suivi spécifique va donc être mis en place afin de mieux comprendre les causes de cette mortalité et de la diminution des populations. Ces observations sont essentielles pour adapter les actions de protection et de gestion des gîtes et contribuer à la préservation des chauves-souris sur le territoire.



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-  
COMTE



NATURA  
2000  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-  
COMTE





# LES ZONES DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE : DONNONS UNE SECONDE VIE À NOS OBJETS !

Sur le territoire de l'Agglomération, plusieurs dispositifs permettent aux habitants de donner une seconde vie aux objets dont ils n'ont plus l'usage. Une démarche simple qui contribue à réduire la quantité de déchets tout en favorisant l'économie sociale et solidaire.

## DES ESPACES DE RÉEMPLOI AVEC EMMAÛS DANS LES QUATRE DÉCHÈTERIES



Les déchèteries de Travoisy, Meursault, Nolay et Savigny-lès-Beaune disposent d'une zone de réemploi animée en partenariat avec Emmaüs.

Ces espaces permettent aux usagers de déposer gratuitement des objets encore en bon état et réutilisables (*meubles, vaisselle, jouets, livres, décoration, petit équipement de la maison, matériel de loisirs...*). Au lieu d'être jetés, ces objets sont récupérés pour leur offrir une seconde vie.

Après vérification, nettoyage ou remise en état si nécessaire, les objets sont proposés à la vente dans les structures Emmaüs à des prix solidaires.

## UNE MATÉRIAUTHÈQUE À LA DÉCHÈTERIE DE MEURSAULT



Depuis 2024, la déchèterie de Meursault accueille également une matériauthèque en partenariat avec les Valoristes Bourguignons.

Ce service permet aux particuliers et aux professionnels de déposer les matériaux encore utilisables issus de travaux ou de chantiers (planches de bois, panneaux, carrelage, pavés, tuiles, matériaux d'isolation, quincaillerie, sanitaires, portes, fenêtres...).

Ces matériaux sont ensuite collectés, triés et valorisés avant d'être proposés à la vente à très faible coût dans le magasin des Valoristes Bourguignons à Champforgeuil.

La matériauthèque contribue à limiter le gaspillage de matériaux et permet également aux particuliers, associations et artisans de trouver des matériaux de qualité à prix réduit pour leurs projets de rénovation, de bricolage ou d'aménagement.

## UNE ZONE DÉDIÉE AUX PALETTES ET CAGETTES

Toujours sur la déchèterie de Meursault, une zone spécifique est réservée au dépôt et à la récupération de palettes et cagettes en bon état.

Chacun peut déposer librement les palettes ou cagettes dont il n'a plus besoin et se servir gratuitement selon ses besoins.

Cette initiative favorise le réemploi local tout en évitant que des matériaux encore utiles ne deviennent des déchets.





## GASPILLAGE ALIMENTAIRE : DES GESTES SIMPLES POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

**C**haque année, une quantité importante de nourriture encore consommable est jetée à la poubelle. Fruits et légumes oubliés, restes de repas ou produits achetés en trop grande quantité représentent un gaspillage à la fois économique et environnemental.

Quelques réflexes simples permettent de réduire considérablement ce gaspillage :

- Faire une liste avant d'aller faire ses courses,
- Vérifier le contenu de ses placards et de son réfrigérateur avant d'acheter,
- Adapter les quantités préparées lors des repas aux besoins du foyer,
- Cuisiner les restes pour leur offrir une seconde vie,
- Bien distinguer les dates limites de consommation (DLC) des dates de durabilité minimale (DDM).

Réduire le gaspillage alimentaire permet non seulement de faire des économies mais aussi de préserver les ressources naturelles mobilisées pour produire notre alimentation.



Si les déchets alimentaires sont inévitables, le compostage reste la meilleure solution pour les valoriser. Épluchures, marc de café ou coquilles d'œufs peuvent ainsi être transformés en un compost utile pour le jardin.

## VILLAGE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION



Le Service Gestion et Prévention des Déchets de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a organisé une nouvelle édition du Village du Réemploi et de la Réparation le samedi 12 septembre 2026, de 9h à 12h, place Carnot à Beaune.

Cet événement gratuit et convivial vous permettait d'apporter vos objets en panne ou abîmés afin de rencontrer et bénéficier des conseils d'artisans et de réparateurs locaux. Un diagnostic pouvait être établi et, lorsque cela était possible, l'objet était réparé sur place.

### UN RENDEZ-VOUS POUR CONSOMMER AUTREMENT

Le Village du Réemploi et de la Réparation a pour objectif de prolonger la durée de vie des objets, d'encourager la consommation responsable et de réduire la production de déchets.

Cette nouvelle édition s'inscrivait dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), et plus particulièrement de son axe 5 « Don et Réemploi », qui vise à favoriser la réparation et le réemploi afin de limiter nos déchets.



## LA CULTURE À PORTÉE DE TOUS

À travers l'École des Beaux-Arts et le Conservatoire de Musique & Danse, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud propose une offre artistique riche et accessible à tous.

### ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Depuis 1966, l'École des Beaux-Arts Beaune Côte & Sud accompagne les étudiants comme les amateurs dans leur pratique artistique.

Installée Porte Marie de Bourgogne à Beaune, l'école propose une classe préparatoire destinée aux bacheliers souhaitant par la suite intégrer une école supérieure d'art ou de design.

Des ateliers de pratiques amateurs sont également proposés pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Entre dessin, peinture, volume, photographie ou encore gravure, chacun peut développer sa créativité, découvrir de nouvelles techniques et progresser à son rythme.

L'école est aussi un lieu de rencontres et de découverte pour tous, où conférences, expositions, stages et ateliers rythment l'année.

Les travaux des étudiants et des participants aux ateliers de pratique amateur sont mis à l'honneur lors des expositions annuelles ouvertes au public.

L'art se déplace également à la rencontre des habitants du territoire de l'Agglomération grâce aux différents ateliers proposés à Nolay et Chagny mais également dans d'autres communes du territoire, tout au long de l'année.

Suivez l'actualité de l'école des Beaux-Arts







Depuis 1986, le Conservatoire de Musique & Danse Beaune Côte & Sud, classé par le ministère de la Culture, accompagne les enfants, les jeunes et les adultes dans leur pratique artistique.

Avec 45 disciplines et activités, le Conservatoire permet à chacun de trouver une pratique qui lui correspond.

#### CÔTÉ MUSIQUE :

Instruments à cordes ou à vent, percussions, chant, musique actuelle, jazz, musique de chambre, orchestres, chœurs ou encore ateliers lyriques.

#### CÔTÉ DANSE :

Cours de danse classique et contemporaine.

Les plus jeunes peuvent découvrir l'univers musical grâce aux ateliers d'éveil et de découverte instrumentale.

Au-delà de l'apprentissage d'une discipline, le Conservatoire favorise la pratique collective et les échanges. Orchestres, ensembles, chœurs et différents projets permettent aux élèves de jouer et de créer ensemble.

La musique et la danse sortent également des murs du Conservatoire. Ses enseignants interviennent dans les établissements scolaires du territoire et des actions sont menées avec les associations et différents publics.

Grâce à « Art Dys'positif », des parcours adaptés permettent de rendre la pratique artistique accessible aux personnes ayant des besoins spécifiques.

Tout au long de l'année, de nombreux événements sont organisés sur le territoire, entre concerts, auditions, et spectacles.



Suivez l'actualité du Conservatoire de Musique et Danse





## CÔTÉ ENFANCE

# UN ÉTÉ BIEN REMPLI DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Tout au long de l'été, le service Enfance a proposé de nombreuses animations pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances dans les accueils de loisirs du territoire.

Entre sports, créativité, découvertes et moments de partage les enfants n'ont pas manqué d'activités pendant l'été.



## CÔTÉ PETITE ENFANCE

# DES ANIMATIONS POUR BIEN FINIR L'ANNÉE SCOLAIRE

## TEMPS FESTIFS DANS LES REPAMS

Pour clôturer l'année scolaire 2025-2026, les deux REPAM du territoire ont proposé plusieurs temps festifs à destination des assistantes maternelles et des petits.

Spectacle de bulles à Sainte-Marie-la-Blanche, rallye lecture au parc de la Bouzaize en partenariat avec la bibliothèque de Beaune et les structures de la Petite Enfance, ou encore journée festive aux Étangs d'Or de Merceuil-Tailly. Les occasions de partager, jouer et découvrir n'ont pas manqué.

Pour cette dernière animation aux Étangs d'Or, les enfants ont pu profiter d'un éveil corporel, découvrir les animaux de la ferme et faire une balade en calèche avec les ânes.



## LA CRÈCHE DE CHAGNY A FÊTÉ SES 10 ANS

À l'occasion de sa fête de fin d'année en juillet dernier, la crèche de Chagny a célébré son 10ème anniversaire.

Plus d'une centaine de personnes, parmi lesquelles des familles actuellement accueillies mais aussi d'anciens parents et enfants, se sont retrouvées pour souffler ensemble les bougies de la crèche.

Pour l'occasion, toute l'équipe s'est mobilisée avec soin entre décorations, panneaux photos retraçant les dix dernières années et préparation d'un apéritif convivial.

Une belle soirée qui a permis aux familles et aux professionnelles de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et qui illustre, depuis 10 ans, les valeurs d'accueil, de partage et de proximité portées par la crèche.



Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

TÉL. : 03.80.24.56.80

E-MAIL : [dgs@beaunecoteetsud.com](mailto:dgs@beaunecoteetsud.com)

14 rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21 208 Beaune CEDEX  
Accueil du public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)